

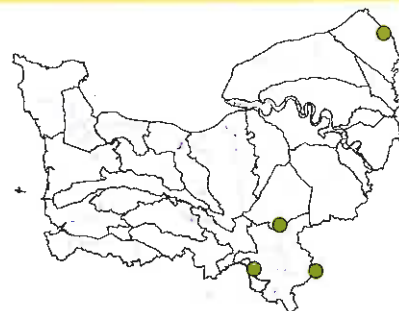
La Prêle d'hiver

Jonc hollandais, Prêle à polir
(*Equisetum hyemale*)

RECONNAISSANCE - INDICES DE PRESENCE

La sobriété d'apparence de cette Prêle, se présentant le plus souvent sous forme d'une tige unique, ne doit pas masquer son exceptionnelle rareté en

Normandie. Elle est un peu plus présente dans l'est de la France, notamment en massifs montagneux.

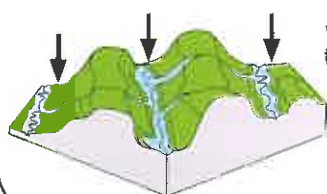


© J.L. TASSET - TELA BOTANICA

Conditions naturelles propices

Très sec						
Sec						
Moyennement sec						
Frais						
Humide						
Très humide						
	Très acide	Acide	Faiblement acide	Neutre	Calcaire	

Localisation sur le terrain



Fonds de vallons humides, tourbières, bords de cours d'eau.

Rencontres les plus fréquentes en :

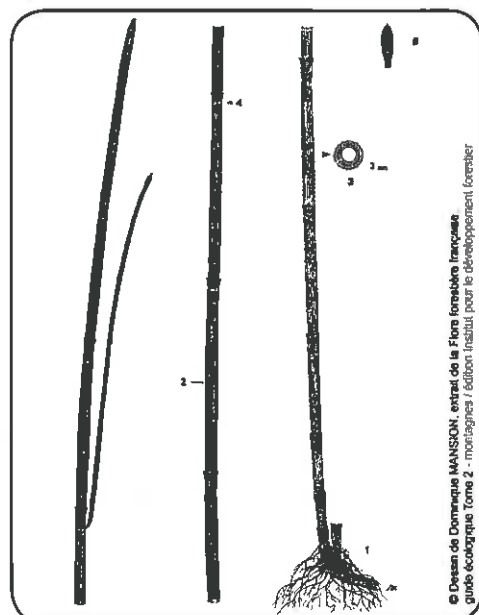
→ Bords des ruisseaux, levées alluvionnaires, fonds de vallons, ripisylves, variantes fraîches des chênaies, des hêtraies, forêts marécageuses.

Description

- **Taille** - De 20 à 130 cm.
- **Floraison** - Mars à mai
- **Fleurs/Fruits** - Epis d'environ 1 cm, ovoïdes, mucronés à spores homogènes et vertes
- **Feuilles** - Gaines foliaires marquées d'un anneau noir à la base et au sommet, avec une bande blanchâtre entre les deux.
- **Tige** - Persistante l'hiver, dressée, d'environ 5 mm de diamètre, simple ou très peu ramifiée.
- **Racine** - Système racinaire traçant.
- **Comportement** - Espèce plutôt d'ombre, souvent en grande colonie. On la retrouve sur les sols peu acides et surtout frais à humides, principalement avec une texture à base limoneuse.

Intérêt Ecologique

- **Espèce protégée** : protection régionale en Basse-Normandie.
- En Normandie, on rencontre peu l'espèce, elle n'est présente que sur 3 ZNIEFF, 2 en Basse-Normandie et 1 en Haute-Normandie.



© Dessin de Dominique MAISON, extrait de la Flore française française, guide écologique, tome 2 - montagne / édition traduit pour le développement forestier

La Prêle d'hiver



© J.L. TASSET - TELA BOTANICA



Notes de terrain :

GESTION DES STATIONS DE L'ESPECE

Objectif général de gestion

Maintenir des peuplements relativement sombres, délimiter et contourner les stations lors des interventions sylvicoles.

Gestion sylvicole

Gestion sylvo-environnementale

Gestion environnementale

- ↘ La gestion des stations à Prêle d'hiver correspond à une gestion respectueuse des milieux humides.
- ↘ Il est préférable, pour sa conservation, de garder un couvert dense. Une gestion en **futaie régulière** ou **irrégulière** permet à la Prêle d'hiver de se développer, à condition que la sylviculture maintienne un couvert relativement fermé.



A EVITER

- ↘ Phase de **compression** longue du peuplement. La gestion en taillis, ou taillis-sous-futaie ne lui convient pas : l'arrivée importante de lumière au sol lors des coupes de taillis, peut lui être fatale.



FAVORISER



- ↘ La phase de **régénération, artificielle ou naturelle**, est une période critique pour l'espèce.



- ↘ Le cloisonnement d'exploitation permet de canaliser la sortie des bois. Son implantation peut facilement être ajustée pour contourner une station à Prêle d'hiver sans affecter l'organisation du chantier.



Mise en défens de la station :

Sur des surfaces limitées, une zone à Prêle d'hiver peut être affectée à la gestion environnementale :

- ↘ Matérialiser la station au moment de l'éclaircie (quelques centiares).
- ↘ Extraire les tiges marquées et les façonner hors station.
- ↘ Pas d'utilisation de produits agro-pharmaceutiques à proximité directe des stations à Prêle d'hiver. En milieu humide, il y a un risque d'écoulement de la matière active vers les nappes et cours d'eau à proximité et vers la station à Prêle d'hiver.



© J.L. TASSET - TELA BOTANICA

La Prêle d'hiver

Remarque importante : La dureté et la résistance de ses tiges permettaient autrefois de l'utiliser pour polir le bois, l'ivoire et le cuivre. Elle a également été utilisée comme joint d'étanchéité en tonnellerie.